


## Annexe 4 Evaluation des incidences NATURA 2000

 <p style="text-align: center;">PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR</p> <p style="text-align: center;">FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA2000</p>	
---	---

### *Pourquoi ?*

*Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.*

### *Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?*

*Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.*

*Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.*

*Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.*

### *Par qui ?*

*Ce formulaire peut être utilisé par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

### *Pour qui ?*

*Ce formulaire permet au service administratif instruisant le projet de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

### *Définition :*

*L'évaluation des incidences est avant tout une démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON**  
Création d'une déchèterie – Secteur Avignon Montfavet  
*Demande d'enregistrement d'installation classée pour la protection de l'environnement*  
*Annexe 4 – Evaluation des incidences NATURA 2000*

---

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON

Adresse : Quartier de Fargues, Rue de l'Hôtel de Ville  
84130 LE PONTET

Nom du projet : Création d'une déchetterie secteur Avignon Montfavet

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ?  
Dossier d'enregistrement au titre installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) (rubrique 2710-2). Le projet ne se situe pas en zone NATURA 2000.

## 1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

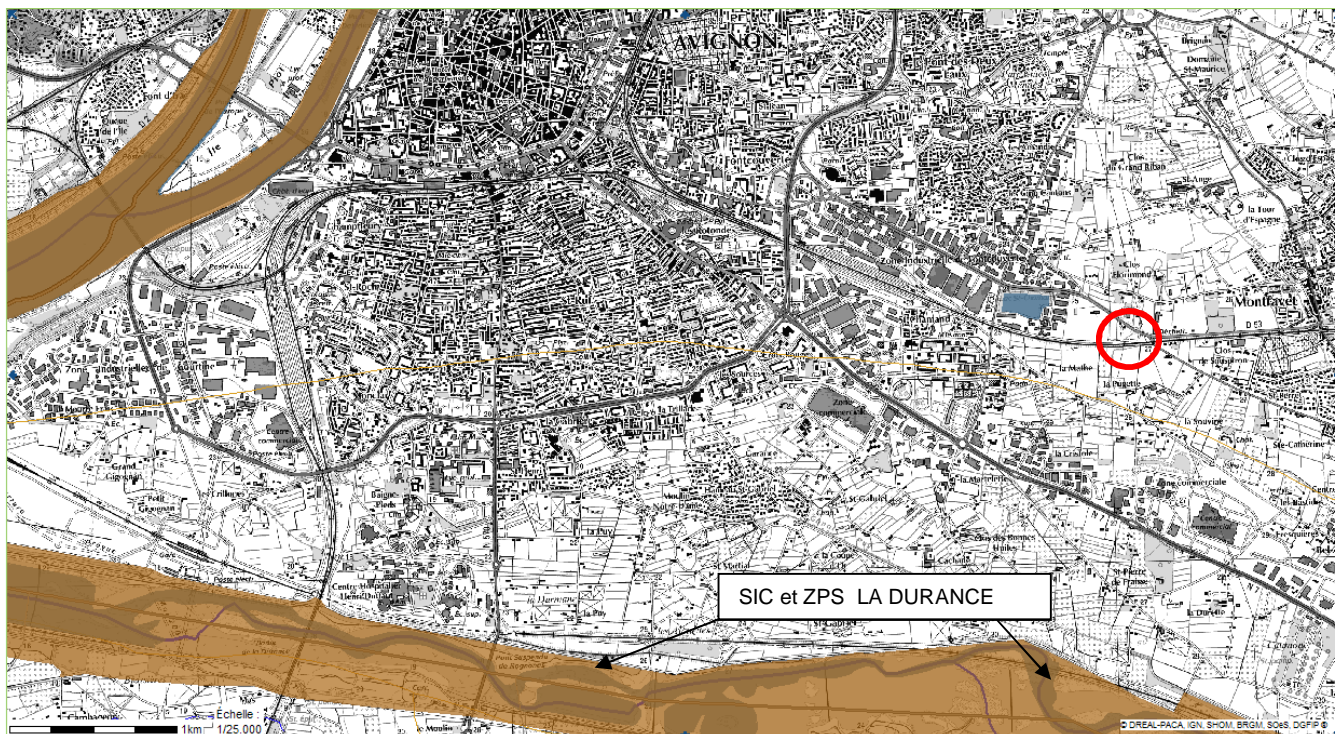
### a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Création d'une déchetterie intercommunale secteur Avignon Montfavet.....

### b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également un plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.).



Le projet est situé :

Nom de la commune : Avignon... N° Département : 84911

Lieu-dit : MONTFAVET

Hors site(s) Natura 2000 à 2 km (à vol d'oiseau) au Nord du site : SIC LA DURANCE (FR9301589)  
 et ZPS LA DURANCE (FR9312003)

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON**  
Création d'une déchèterie – Secteur Avignon Montfavet  
*Demande d'enregistrement d'installation classée pour la protection de l'environnement*  
*Annexe 4 – Evaluation des incidences NATURA 2000*

---

c. Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : 6530 m<sup>2</sup> ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 100 m <sup>2</sup>       | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m <sup>2</sup> (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m <sup>2</sup> | <input type="checkbox"/> > 10 000 m <sup>2</sup> (> 1 ha)     |

- Longueur (si linéaire impacté) : ..... (m.)

- Emprises en phase chantier : ..... (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Un carrefour giratoire devra être aménagé sur l'avenue des Soupirous pour desservir la déchèterie. Le chemin de la Matte sera recalibré entre le carrefour giratoire à créer et la voie ferrée existante au Sud.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention

- Projet, manifestation :

- diurne  
 nocturne

- Durée précise si connue : ..... (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> < 1 mois                 | <input type="checkbox"/> 1 an à 5 ans |
| <input checked="" type="checkbox"/> 1 mois à 1 an | <input type="checkbox"/> > 5 ans      |

- Période précise si connue : Période de travaux prévue entre l'automne 2013 et l'été 2014.

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- |                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Printemps | <input type="checkbox"/> Automne |
| <input type="checkbox"/> Eté       | <input type="checkbox"/> Hiver   |

- Fréquence :

- chaque année  
 chaque mois  
 autre (préciser) :

e. Entretien / fonctionnement / rejet

*Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).*

En phase d'exploitation les types de rejets susceptibles de rejoindre le milieu naturel : les eaux pluviales ruisselant sur le site, les eaux de lavage et les eaux d'extinction dans le cas d'un incendie éventuel.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON**  
Création d'une déchèterie – Secteur Avignon Montfavet  
*Demande d'enregistrement d'installation classée pour la protection de l'environnement*  
*Annexe 4 – Evaluation des incidences NATURA 2000*

---

L'impact sur les eaux pourrait être lié à une pollution des eaux de ruissellement qui irait rejoindre les eaux superficielles. Cependant, des aménagements sont prévus sur le site pour empêcher ce type de pollution, notamment la présence d'un réseau de collecte de type séparatif permettant d'isoler les eaux résiduaires polluées des eaux pluviales non susceptibles d'être polluées, de bassin de rétention et de séparateur à hydrocarbures. Par ailleurs, des dispositions sont prises pour éviter l'entrée des eaux de ruissellement et l'accumulation des eaux pluviales à l'intérieur de l'installation.

f. Budget

*Préciser le coût prévisionnel global du projet.*

Coût global du projet : .....  
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 5 000 à 20 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

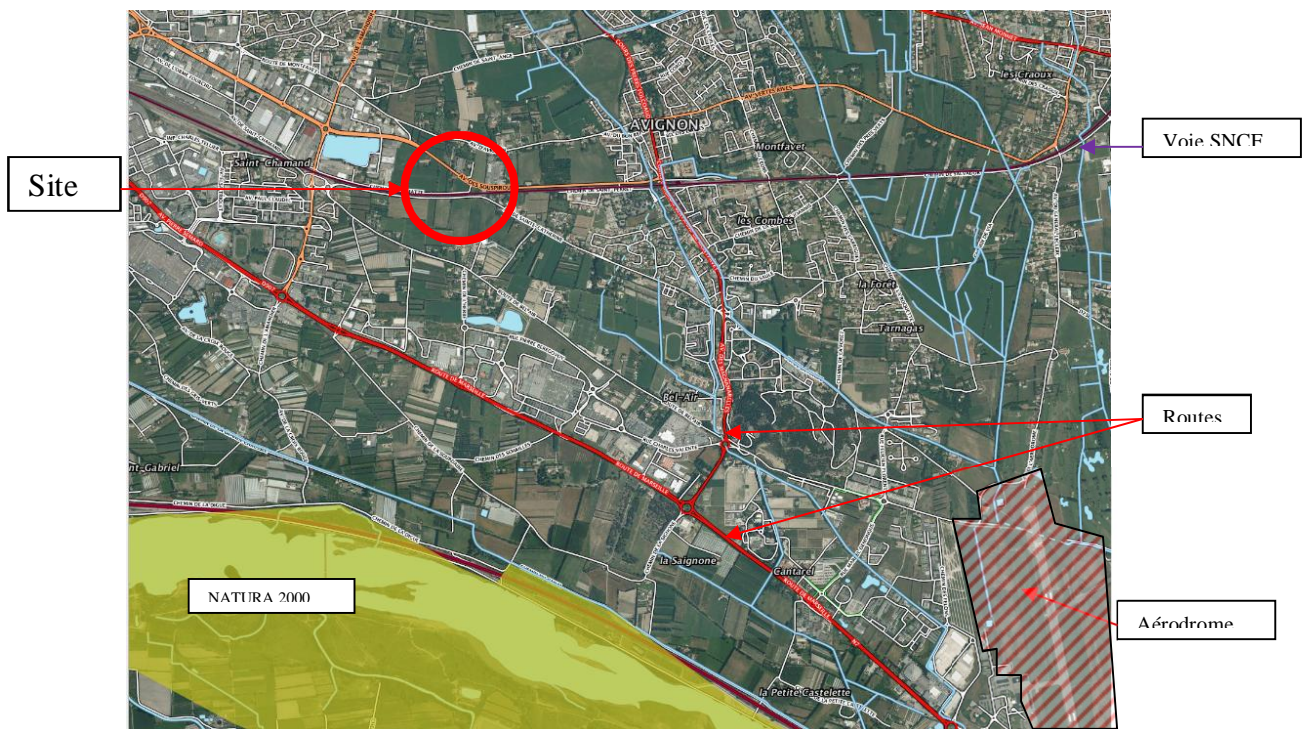
> à 100 000 €

## 2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.



- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences .....

### 3 Etat des lieux de la zone d'influence

*Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.*

**PROTECTIONS :**

*Le projet est situé en :*

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

**USAGES :**

*Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.*

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : .....
- Autre (préciser l'usage) : .....

Commentaires : L'espace entre la Zone NATURA 2000 et le site concerné, est très anthropisé. En effet, il est marqué par de nombreux aménagements :

- infrastructures de transport routières, ferroviaires et aéroport qui ont conduit à une fragmentation importante des milieux naturels et ont un impact non négligeable sur la circulation de la faune (absence de continuité des corridors écologiques) ;
- le développement urbain qui se traduit par une consommation importante d'espaces,

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON**  
 Création d'une déchèterie – Secteur Avignon Montfavet  
 Demande d'enregistrement d'installation classée pour la protection de l'environnement  
 Annexe 4 – Evaluation des incidences NATURA 2000

- drainage et irrigation agricole ;

**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

- Photo 1 : 2012-01-04 (1).jpg.....  
 Photo 2 : 2012-01-04 (9).jpg.....  
 Photo 3 : 2012-01-04 (14).jpg.....  
 Photo 4 : 2012-01-04 (16).jpg.....

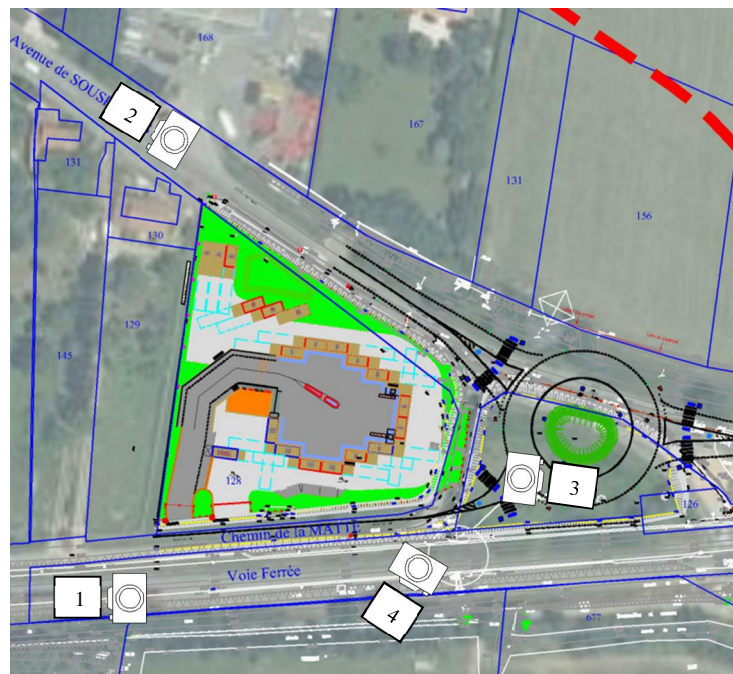


Photo 1 : 2012-01-04 (1).jpg



Photo 2 : 2012-01-04 (9).jpg



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON**  
 Création d'une déchèterie – Secteur Avignon Montfavet  
 Demande d'enregistrement d'installation classée pour la protection de l'environnement  
 Annexe 4 – Evaluation des incidences NATURA 2000



Photo 3 : 2012-01-04 (14).jpg



Photo 4 : 2012-01-04 (16).jpg

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieus ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : .....		
Milieus forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : .....		
Milieus rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : .....		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : ...lac	X X    X	Canal de l'hôpital     Lac Saint Chamand
Milieu littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : .....		
Autre type de milieu	Agriculture		

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON**  
 Création d'une déchèterie – Secteur Avignon Montfavet  
 Demande d'enregistrement d'installation classée pour la protection de l'environnement  
 Annexe 4 – Evaluation des incidences NATURA 2000

---

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes			
Poissons			

## 4 Incidences du projet

Le projet se situe à l'extérieur du périmètre Natura 2000 et a son amont hydraulique. Le projet n'aura donc aucune incidence directe sur les habitats et les espèces communautaires ayant justifiés le classement Natura 2000.

Les incidences indirectes peuvent concerner le rejet des eaux pluviales :

### Phase de chantier

La phase de travaux peut être considérée comme l'une des principales sources potentielles d'impacts du projet. Il s'agit essentiellement d'impacts temporaires qui se traduiront par des risques :

- de perturbation de la faune par :
  - apports d'eaux chargées en matières en suspension,
  - ou déversements de substances polluantes,
  - le bruit, poussière,....

pouvant entraîner un déplacement provisoire des individus ou une destruction des milieux (nids, terriers, zones de frayères...).

- d'altération d'espaces naturels, suite à la circulation des engins ou au stockage de matériaux.

Pour limiter les problèmes de lessivage des aires de travaux, lors de précipitations susceptibles de générer des flux polluants importants, il est demandé de réaliser ces travaux pendant une période de faible pluviosité, et d'adopter des modalités constructives comme :

- le décapage de la terre végétale juste avant les terrassements, et limitation de ce décapage à la stricte emprise des travaux,
- végétalisation rapide des talus de déblais et/ou de remblais,
- élimination de tout rejet lié à l'entretien des engins,
- implantation de plates-formes spécifiques pour la fabrication et le malaxage des mélanges pour chaussée et couche de forme.

De plus, le projet est implanté dans une zone non boisée, il n'est donc pas prévu de travaux de déboisement.

Enfin, l'emplacement du projet et la durée du chantier ne seront pas de nature à générer un trouble significatif des conditions écologiques propices aux espèces présentes.

D'une manière générale, les travaux ne vont pas nécessiter le déboisement et le défrichage de zones ponctuelles servant à la nidification ou à l'alimentation des espèces concernées, la mise en place de ces aménagements n'a pas de possibles effets impactant sur les espèces inféodées ou attachées à ces habitats.

### Phase de fonctionnement

Dans la mesure où il s'agit de rejet des eaux pluviales, les atteintes éventuelles sur les milieux sont restreintes à celles pouvant survenir sur les habitats directement liés aux milieux aquatiques d'eau douce, et donc sur les espèces inféodées ou attachées à ces habitats.

Le site concerné est implanté, rive droite du Canal de l'Hôpital Ce canal rejoint la Durance après un parcours d'environ 2 km à travers des zones aménagées.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON**  
Création d'une déchèterie – Secteur Avignon Montfavet  
*Demande d'enregistrement d'installation classée pour la protection de l'environnement*  
*Annexe 4 – Evaluation des incidences NATURA 2000*

---

De plus, le rejet des eaux pluviales issues de la déchèterie ne se fait pas directement dans le dit canal mais via un fossé ou s'opère un abattement de la pollution.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Destruction d'une parcelle agricole ne présentant aucun intérêt botanique ou faunistique particulier

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Le voisinage du site est très anthropisé.

De plus la faune communément rencontrée dans les zones agricoles fuira le site pour coloniser les parcelles avoisinantes présentant les mêmes caractéristiques.

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

## 5 Conclusion

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :  
 Le projet n'est pas implanté dans une zone Natura 2000. De plus, il est à proximité d'une voie ferrée et de zones anthropisées.

.....  
 .....

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Montélimar

Signature : Jean-Guy SAINT-ESPES

Le (date) : 06-01-2014

Ou trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique CARMEN :

Sur le site internet de la DREAL :  
[http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML\\_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service\\_idx=25W&map=environnement.map](http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map)

- Dans les fiches de sites région PACA :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :  
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le DOCOB (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :  
[www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB](http://www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB)

- Dans le Formulaire Standard de Données du site :

Sur le site internet de l'INPN :  
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Auprès de l'animateur du site :

Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Auprès de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 »